



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Réseau Canopé
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

CAP SOLIER MOQUETTISTE

SESSION 2019

EP1 Analyse d'une situation professionnelle

DOSSIER RESSOURCES

« L'usage de tout modèle de calculatrice, avec ou sans mode examen, est autorisé ».

Tous les documents sont à rendre en fin d'épreuve.

Le dossier sujet est le dossier réponse.

Les documents fournis aux candidats sont constitués de trois dossiers :

DOSSIER TECHNIQUE page DT 1/7 à DT 7/7

DOSSIER RESSOURCES page DR 1/4 à DR 4/4

DOSSIER SUJET page DS 1/8 à DS 8/8

Ce dossier comprend 4 pages :

Thèmes	Pages
Page de garde	DR 1/4
Fiche technique THOMSIT K188	DR 2/4
Fiche technique CHOCFLEX Lés	DR 3/4
Fiche technique SOLILIÈGE 2S2	DR 4/4

CAP SOLIER MOQUETTISTE	1906-CAP SOL EP1	Session 2019	DOSSIER RESSOURCES
EP1 Analyse d'une situation professionnelle	Durée : 3h00	Coefficient : 4	Page DR 1/4

Thomsit

THOMSIT K188

Colle polyvalente support absorbant



- Tack renforcé
- Grande sûreté d'emploi
- Sans solvant

DEFINITION

Colle en dispersion aqueuse de résines synthétiques renforcées avec des composants organiques et minéraux.

DESTINATIONS

Collage des revêtements de sol résilients en dalles ou en lés :

- A base de PVC : homogène, hétérogène, expansé, support mousse, envers lisse ou alvéolaire, support trame ou feutre polyester,
- dalles semi-flexibles.
- Les dalles de liège vinyles.
- Les dalles vinyliques sur semelle PVC-liège.

Collage des revêtements de sol textile, en dalles ou en lés à envers PVC, mousse (PVC, PU, SBR), trame textile, enduction latex, action back, sans envers, feutre

- moquettes tricotées, touffetées, tissées et floquées conformes à la norme NF EN 1307
- Revêtement de sol aiguilleté conformes aux normes NF EN 1470 et pr EN 13297

Les tapis végétaux (coco, sisal) à envers mousse SBR

MISE EN ŒUVRE

Supports admis :

Tous supports neufs ou anciens conformes ou préparés conformément aux recommandations de :

- la norme NF P 62-203-1, 2 référence DTU 53.2
- la norme NF P 62-202-1, 2 référence DTU 53.1
- Guide pour la rénovation des revêtements de sol
- CPT relatif enduit de préparation des sols intérieurs (Cahier CSTB 3469)
- Avis Techniques des supports particuliers

Pour la pose des revêtements PVC sur des supports dérivés du bois CTB X ou CTB H, utiliser la colle **Thomsit K 188 E ou K 190**.

Préparation des supports

Le support doit être propre, sec en permanence, lisse, stable, solide et résistant, normalement absorbant. Les supports n'ayant pas les caractéristiques requises seront remis en conformité par tout moyen de décapage, surfacage, ponçage, dépose des anciens revêtements.

Le taux d'humidité résiduel du support ne devra pas être supérieure à :

- 4,5 % à 4 cm minimum de la surface pour les supports à base de ciment (dispositions particulières pour les dallages)
- 0,5 % pour les supports à base de sulfate de calcium

Pour les sols chauffants il aura déjà été mis en fonctionnement afin de stabiliser le support, et arrêté au moins 48 heures avant la pose du revêtement de sol.

Effectuer le traitement des fissures et joints avec Thomsit R 727, procéder aux réparations, et rebouchages avec Thomsit RS 88

Correction de planéité : selon le classement UPEC du local, ainsi que la nature et l'état du support, choisir le primaire et l'enduit de lissage Thomsit approprié.

En cas de pose directe sur support à base de sulfate de calcium conforme, poncer, dépoussiérer, appliquer le primaire Thomsit R 766.

Mise en oeuvre

Lors de l'application, la colle, le support et l'atmosphère ambiante seront à une température minimale de 15 °C et maximale à 30 °C, non soumis à des courants d'air. L'hygrométrie ambiante sera de 75 % maximum.

Avant utilisation, bien mélanger la colle. Avec une spatule répartir uniformément la colle sur le support.

Thomsit

Thomsit K 188

Le grammage déposé sera fonction de l'état de relief ou rugosité de l'envers du revêtement ainsi que de son grammage et nervosité.

Mode d'emploi

Etaler la colle sur le support régulièrement et en quantité suffisante, à l'aide d'une spatule appropriée.

Pour les PVC d'une épaisseur inférieure à 2mm et des dalles vinyles semi-flexibles, utiliser une spatule A3.

Pour les PVC d'une épaisseur supérieure à 2mm et des moquettes à envers lisse, utiliser une spatule B1.

Pour le collage des moquettes à envers rugueux, utiliser une spatule B2.

Appliquer le revêtement dans le lit de colle encore humide en respectant le temps de gommage.

Le revêtement à poser doit être stabilisé, plat et sans tension. Bien maroufler.

Le temps de gommage et le temps ouvert sont dépendant de la température et de l'humidité de l'air.

Lorsque la température est plus élevée et l'humidité moindre, les temps sont raccourcis.

Lorsque la température est moins élevée et l'humidité plus importante, les temps sont rallongés.

Maroufler une seconde fois les revêtements « nerveux » le long des plinthes et des joints.

Eviter les courants d'air et une exposition intense des surfaces au soleil lors de la mise en œuvre et pendant le temps de prise.

Pour les revêtements PVC, n'entreprendre la soudure des joints que 24 heures après la pose.

CONDITIONNEMENT

Thomsit K 188 est disponible en pot de 1 et 6 kg, et en seau de 14 et 20 kg.

STOCKAGE

12 mois au frais et à l'abri du gel.

CARACTERISTIQUES

Couleur	Beige
Consistance	Pâteuse
pH	6.5 - 7.5
Poids spécifique	1.3 à 1.4 kg/litre
Consommation indicative :	
Revêtement PVC à envers lisse	200 à 250 g/m ²
Revêtement à envers alvéolaire	environ 250 g/m ²
Actions-back et les aiguilletés	environ 400 g/m ²
Temps de gommage	Environ 10 à 20 minutes*
Temps ouvert	Environ 40 minutes*
Température de travail optimale	De 15°C à 25°C
Praticable après	Environ 24 heures
Résistance finale après	Environ 72 heures
Résistance à la température	
De la colle	De 0 à 50°C
Du collage	Jusqu'à 50°C, convient sur sol chauffant
Résistance à l'humidité	Bonne après séchage complet de la colle

*en fonction de la température et de l'humidité ambiante, et de l'absorption du support

OBSERVATIONS

- La reconnaissance des supports appartient à l'applicateur qui engage sa responsabilité et qui, le cas échéant, est tenu de signaler les problèmes, formuler les réserves, et proposer les solutions.
- Se conformer aux prescriptions de mise en œuvre des fabricants de revêtements.
- Bien respecter les délais de séchage de la dalle et/ou de la chape.
- Eliminer les taches de colle fraîche avec un chiffon humide.
- Ne pas verser dans les conduits d'évacuation, les égouts ou la terre.
- Conserver hors de la portée des enfants.

SECURITE - HYGIENE - ENVIRONNEMENT

Consulter la fiche de données de sécurité de **Thomsit K 188** disponible sur demande au 01 46 84 97 87 ou sur le site www.sdb.henkel.de.

Nettoyage des outils : à l'eau.

Thomsit®

Thomsit®

FICHE TECHNIQUE CHOCFLEX Lés

C O N S E I L S D E P O S E

CHOCFLEX[®] RESIST LÉS (largeur du rouleau : 1,50 m)



RESPECTER LES INDICATIONS DU DTU N° 53.2 ET DES CERTIFICATS NF-EN ET NF-UPEC DU PRODUIT.

RÉCEPTION DU SUPPORT

Les supports, destinés à recevoir les revêtements de sol CHOCFLEX RESIST LÉS, doivent être propres, sains, secs, plans, normalement absorbants, conformes aux règles professionnelles et aux DTU 26.2-21-51.3 et 53.2. La température au sol doit être égale ou supérieure à + 10° C. La teneur en humidité ne doit pas excéder 3 %.

PRÉPARATION DU SUPPORT

- Appliquer un ragréage classé P3 possédant un avis technique pour le support visé, pour les locaux redevables d'un revêtement de sol classé P3.
- Poncer.
- Dépoussiérer.

PRÉPARATION DE LA POSE

- Stocker les rouleaux debout dans un local tempéré au minimum 48 heures à l'avance.
- Découper tous les lés à la longueur en réservant 5 cm au minimum pour l'arasement. Les rouleaux devront appartenir à un même lot. Présenter les lés bords à bords, sur toute la surface, dans le même sens du fléchage, en respectant l'ordre croissant ou décroissant de la découpe et en positionnant les joints dans la même direction que la source de lumière principale.



POSE

- Dégraisser les éventuels excédents.
- Matérialiser sur le sol à l'aide d'un crayon l'emplacement du premier lé.
- Enrouler les lés jusqu'au milieu dans le sens inverse de la présentation.
- Étendre la colle à la spatule dentelée.
- Observer les préconisations du fabricant de la colle employée pour les grammages, temps de gommage, temps ouvert.



- Dérouler le deuxième lé, puis les autres.
- NB : pose bords à bords, joints bien serrés.
- Maroufler énergiquement au fur et à mesure du déroulement des lés, du centre vers les extrémités, pour chasser l'air et assurer une bonne adhérence au support.
- Araser le surplus le long des cloisons et au droit des huisseries.
- Procéder de la même façon pour la deuxième partie de la pièce.
- Bien maroufler l'ensemble une fois la pièce terminée, à l'aide d'un rouleau marouffleur.
- NB : Après la pose du 4^e lé, les réclamations ne seront pas admises.



TRAITEMENT DES JOINTS

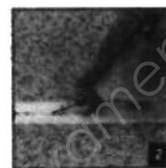
La soudure à chaud ou à froid s'effectue 24 heures au minimum après la pose du revêtement dans le cas d'une application en simple encollage, après 2 heures au minimum dans le cas d'un double encollage à la Néoprène.

A CHAUD AVEC CORDON D'APPORT

On peut utiliser un cordon de soudure CHOCFLEX RESIST de la même couleur que le revêtement ou d'une couleur différente selon l'aspect décoratif recherché.

À FROID AVEC DISSOLUTION INCOLORE

- Réaliser une pose avec tranchage des lisières superposées.
- Protéger les lisières avec une bande de papier adhésive de 3 cm environ à cheval sur le joint.
- Fendre cette bande à la lame droite.
- Introduire l'aiguille du facon (ou du tube) de dissolution dans la fente. Tirer lentement vers soi tout en exerçant une pression régulière sur le facon pour remplir le joint en excès.
- Le surplus de dissolution formant un léger bourrelet sur la bande de protection.
- Enlever la bande adhésive dans les 2 minutes qui suivent l'application.
- Attendre 24 heures avant la mise en service des locaux pour permettre à la dissolution d'atteindre une solidité suffisante et éviter tout risque d'encrassement.
- NB : L'utilisation de la dissolution sans protection préalable est à proscrire : elle provoque des bourrelets inesthétiques irréversibles.



ÉTANCHÉITÉ EN RIVES POUR LOCAUX CLASSÉS E3 - REMONTÉES EN PLINTHE

- Les profilés arrondis doivent être posés à la base des murs avant les sols CHOCFLEX RESIST.
- Préparer et nettoyer le sol et la base des murs.
 - Dégraisser le dos et l'arrondi des profilés et découper les longueurs de profilés nécessaires.
 - Repérer le niveau de l'arasement sur le mur à la hauteur de la remontée.
 - Poser le profilé après un double encollage à la Néoprène.
 - Collier le sol à la colle acrylique jusqu'à 10 cm du mur puis poser le revêtement de sol CHOCFLEX RESIST. Maroufler.
 - Relever les bords puis effectuer un double encollage à la Néoprène jusqu'au tracé. Appliquer fortement.
 - NB : Pour faciliter la pose dans les angles rentrants, réchauffer le revêtement. Les coupes d'angles se font à partir du bas avec un angle de 45°.
 - Araser suivant le tracé.
 - Souder à chaud les joints.
 - Araser le cordon.

CHOCFLEX[®] RESIST LÉS



DÉCAPAGES ET MÉTALLISATIONS INUTILES / À PROSCRIRE.

TRAITEMENT VITNET

Toutes les références de la nouvelle collection CHOCFLEX RESIST LÉS reçoivent le traitement VITNET.

Vernis polyuréthane appliqué et fixé en usine par photoréticulation sous rayons U.V., le traitement VITNET permet aux sols CHOCFLEX RESIST de conserver leur état neuf pendant longtemps : il rend l'entretien des sols efficace, facile, rapide et économique : les protège contre l'incrustation des taches et des salissures tout en réduisant les risques de rayures sur la surface du revêtement.

- Toutefois, la durabilité du traitement VITNET passe par :
 - Une protection efficace contre les éléments abrasifs ou salissants : prévoir un aménagement des abords adapté et des tapis d'entrées TUFFIGUARD de SOLSYSTEM NUWAY et des essuie-pieds intérieurs CORAL CLASSIC ou BRUSH de dimensions suffisantes et régulièrement dépoussiérés.
 - Des méthodes d'entretien douces, non abrasives ; l'efficacité des nettoyages est obtenue en utilisant les matériels et produits adéquats. Proscrire absolument l'utilisation de tampons ou de disques trop abrasifs (verts et plus foncés) qui viendraient l'endommager.
 - Les mises en cire sont inutiles voire même néfastes.
 - Conformément au DTU 53-2 annexe 4 : placer des feutres sous les pieds des meubles cirés ; proscrire les embouts et roulettes en caoutchouc qui provoquent des taches indélébiles par migration chimique sur tous les revêtements de sols vinyliques.

ENTRETIEN COURANT

Il permet d'éliminer les poussières et autres salissures qui risquent de nuire à l'aspect du revêtement.

- Balayage quotidien : soit à sec à l'aide d'un aspirateur, soit en humide avec un balai trapèze équipé d'un non-tissé pré-imprégné ou avec un balai à franges, humidifié avec un détergent neutre dilué.
- Lavage régulier : selon le degré de salissure, au balai rasant, au faubert et seaux presse, à la serpillière ou à l'autolaveuse : mélanger à l'eau de lavage un détergent neutre.
- Attendre le séchage complet avant remise en service.
- Les traces noires peuvent être facilement éliminées à l'aide d'une éponge et de détergent pur ou d'un tampon abrasif doux (blanc ou rouge) pour ne pas endommager le traitement VITNET.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE

L'entretien périodique permet de nettoyer en profondeur la surface grainée. Effectuer un lavage à l'eau chaude additionnée d'un détergent neutre ou alcalin à l'aide d'une monobrosse équipée d'un disque doux (blanc ou rouge maximum) ou d'une brosse dure. Récupérer les eaux sales à l'aide d'un aspirateur à eau. Rincer à l'eau claire. Laisser sécher. On peut utiliser une autolaveuse pour les grandes surfaces non encombrées.






Le décapage avec des abrasifs durs (disques verts ou noirs) et la mise en cire sont à proscrire.

PRODUITS D'ENTRETIEN

FABRICANTS	DETERGENT NEUTRE (pour lavage)	DETERGENT ALCALIN (pour lavage en profondeur)	DESINFECTANT (pour milieu hospitalier)	SPRAY NON CIRANT
ALPHEDIS WETROK TEL. 01 39 94 66 55	RENOP RESAL	RENAT	SINICID	POLYSRAY
COLGATE PALMOLIVE TEL. 01 47 68 60 22	CLEAN R CLEAN FRESH	CLEAN A SUPER STRIPP	BACTISPRAY	
OPHERSBY LEVER TASKI TEL. 01 49 42 82 00	R 50	R 70 PLUS	PROTOSAN DS DS 9001	
HENKEL ECOLAB TEL. 01 40 93 93 86	CALYPSO / BREAL HELOFTL / SHUKR NEOMAT N / NEOMAT STAR +	MUREL WE DSH 700 NEOMAT A	DEESIN +	HELOFTL STAR
JOHNSON TEL. 01 34 21 21 21	JONTEC ASSET	JONTEC FUTUR	DÉGRADERA	
HÄCKER TEL. 01 43 99 67 24	RM 746	RM 69 ASF		
MILFISK ADVANCE TEL. 01 69 59 87 00				

Ces préconisations reposent sur des tests en laboratoire et sur chantier. Elles ne sauraient engager notre responsabilité compte tenu de la multiplicité des facteurs qui interviennent lors de l'entretien. Le personnel d'entretien doit adapter son travail aux conditions locales. En cas de doute, nous consulter ou consulter le fabricant des produits d'entretien.

FICHE TECHNIQUE SOLILIÈGE 2S2

		SOLILIEGE 2S2 / SOLILIEGE 2S2 DESIGN	
DESCRIPTION			
Epaisseur totale	EN 428	mm	3.25
Epaisseur couche d'usure	EN 429	mm	0.25
Poids	EN 430	g/m ²	3600 - 3490
Format des dalles	EN 427	mm	300.4 x 300.4
Nombre de dalles par boîte	-	-	32
CLASSIFICATION			
Norme / Spécification produit	-	-	EN 652
Classement européen	EN 685	classe	23 - 31
Classement UPEC	NF 189	classement	U2SP2E2C2
Certification NF UPEC.A+	NF 189	n°certificat	302-011.1
Isolation acoustique bruit de chocs	EN ISO 717-2	dB	16
Sonorité à la marche	NFS 31 074	dB	< 65
Réaction au feu	EN 13 501-1	classe	B _f -s1
Potentiel de charge	EN 1815	kV	< 2
PERFORMANCE			
Résistance à l'usure	EN 660.2	mm ³	≤ 2.0
Groupe d'abrasion	EN 652	groupe	T
Stabilité dimensionnelle	EN 434	%	≤ 0.25
Poinçonnement statique rémanent	EN 433	mm	≤ 0.35
Poinçonnement statique rémanent : valeur moyenne mesurée	EN 433	mm	0.17
Conductivité thermique	EN 12 524	W/(m.K)	0.25
Solidité lumière	EN 20 105 - B02	degré	≥ 6
Résistance aux produits chimiques	EN 423	classe	OK
Traitement de surface	-	-	Gernet® Ultra
ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'AIR			
TVOC après 28 j	ISO 16000-6	µg/ m ³	< 100
MARQUAGE CE			
	EN 14041	-	  
		-	